

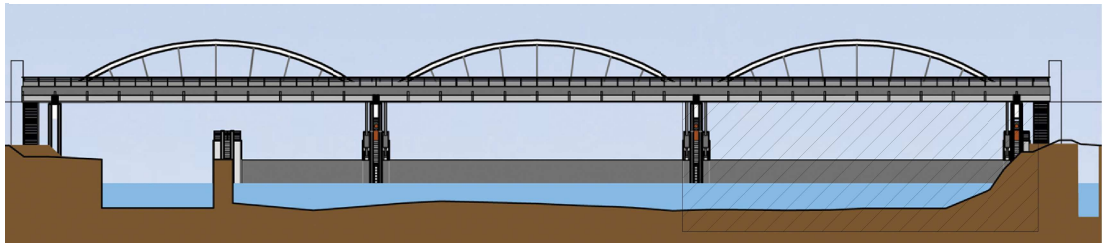
Paris, 23 avril 2010



Projet soutenu par  
le plan de relance

## Barrage de Venette : reprise des travaux en rivière

Après l'interruption hivernale pour laisser passer les crues, les travaux de reconstruction du barrage de Venette ont repris en mars 2010 selon le calendrier prévu. Après l'achèvement de la première passe navigable réalisé en 2009, le chantier est consacré cette année à la réalisation des deux autres passes, à la pose de la passerelle et à la construction d'une passe à poissons.



*Vue aval du futur barrage - La zone hachurée représente les travaux réalisés en 2009*

### 2010 : calendrier des travaux

En mars 2010, les travaux ont repris avec la construction en rive gauche, côté Compiègne, de la passe à poissons pour une durée de quatre mois.

La réalisation des deux dernières passes du barrage a débuté mi-avril 2010 par la réalisation d'un batardeau, c'est à dire une enceinte étanche située au milieu de l'Oise permettant la réalisation « à sec » des travaux. Conformément à l'arrêté préfectoral du 22/04/2009, cette opération relativement bruyante se déroulera les jours ouvrables de 7h00 à 20h00 jusqu'à la mi-juin.

A la mi-juin, le batardeau sera totalement achevé après le coulage d'un bouchon de béton au fond de la rivière, opération délicate et spectaculaire. En effet, un millier de mètres cubes de béton seront coulés d'un seul tenant durant 20 heures consécutives.

L'élévation du génie civil du barrage (piles et radier) sera alors possible. Elle devrait prendre fin en octobre. La pose de la passerelle prévue première quinzaine de novembre constituera la dernière grande étape de la construction du barrage.

**La mise en service du nouveau barrage, la démolition de l'ancien barrage et le réaménagement de la rive gauche sont prévus en 2011.**

Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de VNF et confiés au groupement

d'entreprises Quille (groupe Bouygues), Zwahlen et Mayr.

Ce chantier fluvial, d'un coût de 12,5 M€, est soutenu par le plan de relance et financé à 50% par les régions Ile-de-France et Picardie et le département de l'Oise. Les barrages de Boran et de Venette sont les deux derniers barrages à reconstruire sur l'Oise pour assurer une gestion sûre et automatisée de la ligne d'eau entre Compiègne et Andrésy, avant la construction du canal Seine-Nord Europe.

#### **Contacts**

***didier.cattenoz@developpement-durable.gouv.fr***

***tel : 01 44 06 18 13 ou 06 61 95 90 15***

***corinne.spiner@developpement-durable.gouv.fr***

***tel : 01 40 58 29 95 ou 06 23 02 09 35***

**Plus d'Informations sur le barrage de Venette**

***[www.sn-seine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.sn-seine.developpement-durable.gouv.fr)***

***Rubrique travaux***